



Mesdames et Messieurs les élus du Parlement
et du Conseil Général du département de la Manche,

Le Collectif National constitué dans le cadre de la table ronde issue du Grenelle de l'Environnement, avec pour projet l'arasement de certains ouvrages hydro-électriques sur la Sélune et l'Allier, organise une conférence-débat pour expliquer son positionnement relatif aux barrages de Vezins et de La Roche qui Boit.

Aussi, nous avons le plaisir de vous convier à cette conférence,

Vendredi 19 Juin à 18h00
Salle communale de Céaux,

L'ordre du jour sera plus particulièrement consacré aux points suivants :

- Présentation du contexte et objectifs de la réunion,
- Explications et modalités d'« une hydro-électricité durable », telle que le Grenelle de l'Environnement en a tracé les contours,
- Analyse collective faite par les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement présentes à cette table ronde,
- La vallée de la Sélune renaturée, après effacement : impact environnementaux, économiques et sociaux pour un développement durable.

Cette réunion sera suivie le lendemain d'une conférence de presse organisée à Ducey.

Comptant sur votre présence à cette conférence qui permettra de mieux appréhender les enjeux de l'effacement des ouvrages sur la Sélune, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Parlementaires et Conseillers Généraux, l'assurance de notre considération très distinguée.

Marc-Adrien MARCELLIER
NASF

Jean-Paul DORON
FNPF

Nota, le collectif se compose :

*NASF (North Atlantic Salmon Fund),
WWF (World Wildlife Found),
FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France et la protection du milieu aquatique),
FNE (France Nature Environnement),
ERN (European Rivers Network),
AIDSA (Association Internationale Défense Saumon Atlantique),
ANPER-TOS (Association Nationale Protection Eaux Rivières),
CONAPPED (Comité National Pêche Professionnelle Eau Douce),
CNPME (Comité National Pêche Maritime et Elevages Marins),
Fondation nature & découverte, les Amis de la Terre...
avec les professionnels de la baie (conchyliculture, pêcheurs professionnels...)*